



Suite a accident du travail

Par **martino michel**, le **30/07/2012 à 13:49**

Bonjour,suite a AT DU 23/03/2011.AI été opéré de hernie disquale passé une IRM le 09/12/2011 qui montrait des problèmes car j'avais toujours mal.en datte du 01/07/2012 j'ai encore les douleurs mon médecin me prolonge au 30/08/2012,et me prescrit une autre IRM car je viens de me bloquer le dos .la dessus le médecin conseil me somme de reprendre le boulot au plus tard le 13/08/2012 et me sucre les indemnités journalières .je suis coincé dans tout le dos.que faut il faire svp .MERCI.....RE et suite j'ai donc passé une autre IRM .résultat recidive de hernie avec pincement etc.....le médecin conseil cette foie me propose la reprise en mi temp .alors que la première s'était niet. mon médecin généraliste viens d'arreter, li s'en va a l'étrangé . je me suis encore fait mal ce jour . merci excuses....

Par **DSO**, le **30/07/2012 à 13:57**

Bonjour,

Il faut contester la décision du médecin conseil, en exerçant un recours.

Cordialement,
DSO